



PARTI POLITIQUE PANAFRICAIN

OSONS L'AFRIQUE

Sigle : OLA

PROGRAMME POLITIQUE D'ORIENTATION

Document adopté - 27 juin 2026

Mention institutionnelle

Il complète la déclaration politique générale, le manifeste politique et le projet de société synthétique, sans se substituer aux statuts ni au règlement intérieur.

Nature du document	Programme politique d'orientation - version proposée
Parti	OSONS L'AFRIQUE
Sigle	OLA
Devise	Osons l'Afrique - Osons toujours l'Afrique - Osons l'Afrique éternelle.
Président du Parti	ZOKOU Osso Paul
Date de référence	Asnières-sur-Seine (France), le 27 juin 2026

NOTE DE PRÉSENTATION

Objet du programme politique d'orientation

Le présent programme politique d'orientation fixe les axes majeurs que le Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE entend porter dans le débat public, dans l'organisation militante, dans la préparation électorale et dans l'action institutionnelle. Il traduit en orientations concrètes la vision souverainiste, panafricaine, humaniste, populaire, républicaine et démocratique portée par le Parti.

Il ne constitue pas encore un programme de gouvernement exhaustif chiffré. Il fournit une base politique structurée destinée à être enrichie par les organes compétents, les commissions thématiques, les experts, les militants, les fédérations, les représentations de la diaspora et les consultations citoyennes.

Statut de la présente version

La présente mouture est une Document adopté - 27 juin 2026 Elle doit être examinée, amendée, enrichie puis adoptée selon les procédures prévues par les textes du Parti avant toute publication comme document politique officiellement validé.

Référence doctrinale

Le programme politique d'orientation est subordonné aux statuts du Parti et doit rester cohérent avec son règlement intérieur, sa devise, son identité institutionnelle et ses documents politiques validés.

PRÉAMBULE POLITIQUE

Pourquoi un programme d'orientation ?

OSONS L'AFRIQUE considère qu'un parti politique responsable ne doit pas se limiter à dénoncer les difficultés du présent. Il doit proposer une méthode, une vision, des priorités, une discipline d'action et une organisation capable de transformer les aspirations populaires en décisions publiques cohérentes.

La Côte d'Ivoire et l'Afrique disposent de ressources humaines, culturelles, naturelles, géographiques, économiques et spirituelles considérables. Pourtant, ces forces restent trop souvent dispersées, mal gouvernées, dépendantes, sous-valorisées ou captées par des intérêts qui ne servent pas toujours les peuples. Le présent programme entend répondre à cette contradiction historique par une orientation claire : organiser la puissance africaine au service de la dignité humaine, de la souveraineté, de la paix, du travail productif et de la justice sociale.

PARTIE I - PRINCIPES DIRECTEURS

1. Souveraineté responsable

Renforcer la capacité de l'État, des citoyens, des collectivités et des forces productives à décider librement, agir efficacement et protéger les intérêts nationaux et panafricains.

2. Justice et dignité humaine

Placer la personne humaine, la famille, la jeunesse, les femmes, les travailleurs, les personnes vulnérables et les générations futures au centre de l'action publique.

3. Travail, production et mérite

Faire du travail productif, de la compétence, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la transformation locale des moteurs de prospérité réelle.

4. Unité nationale et cohésion

Refuser l'ethnisme, le tribalisme, le régionalisme, les violences politiques et toute instrumentalisation identitaire ou religieuse contraire à l'intérêt général.

5. Panafricanisme concret

Passer d'un panafricanisme de slogans à un panafricanisme d'institutions, de projets, de sécurité, d'économie, de mobilité, de savoir et de coopération stratégique.

PARTIE II - AXES PROGRAMMATIQUES MAJEURS

AXE 1 - ÉTAT, INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE

Orientation

Restaurer l'autorité légitime de l'État en l'orientant vers le service public, la compétence, la justice, la continuité administrative et la redevabilité.

Renforcer la transparence, la lutte contre la corruption, la simplification administrative, la protection des biens publics et le contrôle citoyen.

Priorités opérationnelles

- moderniser l'administration et les procédures publiques;
- protéger la neutralité du service public;
- renforcer l'évaluation des politiques publiques;
- favoriser la compétence, la probité et la discipline dans la gestion publique.

AXE 2 - SOUVERAINETÉ NATIONALE ET PANAFRICAIN

Orientation

Défendre la souveraineté politique, économique, monétaire, alimentaire, numérique, énergétique, sécuritaire et diplomatique de la Côte d'Ivoire dans une perspective panafricaine organisée.

Priorités opérationnelles

- promouvoir des coopérations africaines structurantes;

- réduire les dépendances critiques;
- soutenir les projets continentaux de production, d'infrastructures et de sécurité;
- valoriser la diaspora comme force stratégique.

AXE 3 - ÉCONOMIE PRODUCTIVE ET TRANSFORMATION LOCALE

Orientation

Faire passer l'économie d'une logique de consommation dépendante à une logique de production, transformation, maîtrise des chaînes de valeur et création d'emplois durables.

Priorités opérationnelles

- développer l'industrie locale et les PME nationales;
- transformer les matières premières en Côte d'Ivoire et en Afrique;
- faciliter l'accès au financement productif;
- soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des territoires.

AXE 4 - AGRICULTURE, ALIMENTATION ET SOUVERAINETÉ FONCIÈRE

Orientation

Organiser la sécurité alimentaire, protéger les terres, moderniser les filières agricoles et améliorer les revenus des producteurs.

Priorités opérationnelles

- renforcer la transformation agroalimentaire;
- soutenir les coopératives et les filières locales;
- protéger les terres agricoles et les ressources naturelles;
- améliorer le stockage, le transport et la distribution.

AXE 5 - ÉDUCATION, FORMATION, SCIENCES ET CULTURE

Orientation

Bâtir une école de la rigueur, de la compétence, du civisme, de la science, de la technologie, de l'histoire africaine et de l'ouverture sur le monde.

Priorités opérationnelles

- revaloriser les enseignants et les métiers de transmission;
- renforcer les filières scientifiques, techniques et professionnelles;
- développer l'apprentissage, l'orientation et l'excellence;
- protéger et promouvoir les langues, cultures et patrimoines africains.

AXE 6 - SANTÉ, FAMILLE ET PROTECTION SOCIALE

Orientation

Construire une politique de santé préventive, territoriale, accessible et digne, en protégeant la famille et les solidarités fondamentales.

Priorités opérationnelles

- améliorer l'accès aux soins de proximité;
- prévenir les maladies évitables et renforcer la santé publique;
- protéger la mère, l'enfant, les personnes âgées et les personnes vulnérables;
- développer une protection sociale progressive et soutenable.

AXE 7 - JEUNESSE, EMPLOI ET MÉRITE SOCIAL

Orientation

Faire de la jeunesse une force de construction nationale, non une population abandonnée au chômage, à l'exil, aux manipulations ou aux frustrations.

Priorités opérationnelles

- lier formation, emploi et besoins réels de l'économie;
- développer les incubateurs, métiers techniques et filières d'avenir;
- encourager le sport, la discipline, le volontariat et l'engagement civique;
- valoriser le mérite, l'effort et la responsabilité.

AXE 8 - SÉCURITÉ, DÉFENSE ET PAIX CIVILE

Orientation

Garantir la sécurité des citoyens, la cohésion nationale, la protection du territoire et la prévention des crises par une politique de paix ferme, juste et organisée.

Priorités opérationnelles

- renforcer la sécurité de proximité dans le respect des droits;
- prévenir la radicalisation, les violences communautaires et les trafics;
- protéger les frontières, les infrastructures et les données stratégiques;
- développer une culture nationale de discipline et de résilience.

AXE 9 - INFRASTRUCTURES, ÉNERGIE, NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIE

Orientation

Soutenir un développement utile, connecté, durable et maîtrisé, capable de réduire les inégalités territoriales et d'améliorer la vie quotidienne.

Priorités opérationnelles

- développer les routes, l'eau, l'électricité et les services essentiels;
- accélérer la souveraineté numérique et la cybersécurité;
- favoriser les énergies fiables et adaptées aux territoires;
- protéger les forêts, les eaux, les sols et les générations futures.

AXE 10 - DIPLOMATIE, DIASPORA ET RAYONNEMENT AFRICAIN

Orientation

Faire de la diplomatie un instrument de dignité, d'intelligence stratégique, de protection des citoyens, de coopération utile et de rayonnement panafricain.

Priorités opérationnelles

- associer la diaspora aux projets du Parti et du pays;
- protéger les Ivoiriens et Africains de l'extérieur;
- valoriser les compétences, investissements et réseaux de la diaspora;
- renforcer les alliances africaines et les partenariats équilibrés.

PARTIE III - MÉTHODE POLITIQUE ET MISE EN ŒUVRE

Une méthode fondée sur la compétence et la proximité

Le programme politique d'orientation doit être décliné en propositions précises par commissions thématiques, par territoires, par publics concernés et par échéances politiques. Les fédérations, sections, représentations extérieures et structures spécialisées peuvent contribuer à son enrichissement sous la coordination des organes compétents du Parti.

Chaque proposition programmatique doit être appréciée selon cinq critères : utilité publique, faisabilité, coût, impact social, cohérence avec la souveraineté nationale et panafricaine.

Chaîne de travail programmatique proposée

- collecte des besoins citoyens par les structures de base;
- analyse technique par les commissions thématiques;
- consolidation politique par le Secrétariat Général et les organes compétents;
- validation par les instances habilitées;
- publication progressive des orientations validées;
- suivi, évaluation et actualisation régulière.

Principe de prudence

Toute mesure chiffrée, tout engagement budgétaire, toute promesse électorale ou toute proposition législative doit être validée avant publication afin d'éviter l'improvisation, la contradiction, la surpromesse ou l'atteinte à la crédibilité du Parti.

PARTIE IV - MATRICE D'ORIENTATION PROGRAMMATIQUE

Domaine	Orientation	Priorité
Institutions	État compétent, redevable et stable	Modernisation administrative, contrôle, probité
Souveraineté	Capacité nationale et panafricaine de décision	Réduction des dépendances critiques
Économie	Production, transformation et emploi	Industrie locale, PME, chaînes de valeur
Agriculture	Sécurité alimentaire et revenus ruraux	Transformation, stockage, protection foncière
Éducation	Compétence, civisme, science et culture	École forte, formation professionnelle, excellence
Santé	Accès, prévention et dignité	Soins de proximité, santé publique, protection familiale
Jeunesse	Emploi, discipline et mérite	Insertion, sport, entrepreneuriat, innovation
Sécurité	Paix civile et protection du territoire	Prévention, proximité, résilience
Numérique/Énergie	Infrastructure utile et souveraineté technologique	Services essentiels, cybersécurité, énergie fiable
Diplomatie/Diaspora	Rayonnement et alliances équilibrées	Mobilisation de la diaspora, coopération africaine

ANNEXE - VALIDATION ET UTILISATION DU DOCUMENT

Utilisation interne

Le présent document peut servir de base de travail aux organes centraux, aux commissions thématiques, aux fédérations, aux sections, aux représentations extérieures et aux responsables chargés de la formation politique. Il peut également servir de support de présentation interne, sous réserve de ne pas être présenté comme version officiellement adoptée avant validation.

Formule de validation proposée

Après examen, amendement et adoption par l'organe compétent, le présent Programme politique d'orientation pourra devenir un document officiel du Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE.

Formule finale

Fait pour servir de base de travail institutionnelle au Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE.

Asnières-sur-Seine (France), le 27 juin 2026

Le Président du Parti

ZOKOU Osso Paul